Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID : 081-218102572-20250331-2025DEL13-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE SAINT-JUÉRY

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2025

AFFAIRES SCOLAIRES

2025DEL13_Valorisation des contributions volontaires auprès de l'association Les Francas de Saint Juéry

Le 31 mars 2025 le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 25 mars 2025, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire

Nombre de membres :
- En exercice : 29
- Présents : 24
- Votants : 25

Secrétaire de séance : Dalila GHODBANE

Membres Présents :
David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Dalila GHODBANE, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Camille DEMAZURE, Nathalie COUVREUR, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN, Patrick GARNIER, Patrick MARIE

Membres excusés qui ont donné pourvoir :
Madame Emilie DELPOUX pouvoir à Corinne PAWLACZYK

Membre(s) absent(s) :
Béatrice ALAUX, Christophe TAUZIN, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Le quorum est atteint.

Considérant que dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement qui lie l'association des Francas de Saint Juéry à la commune, l'association des Francas de Saint-Juéry bénéficie :

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID : 081-218102572-20250331-2025DEL13-DE

- de l'intervention du personnel municipal, notamment sur des temps d'ALAE, y compris mercredi sur l'ALSH.
- de la fourniture des repas pour l'équipe d'animation intervenant sur les temps périscolaire (temps méridien) ;
- de la mise à disposition de locaux municipaux

Il est proposé de valoriser comme suit les contributions volontaires auprès des Francas.
Pour l'année 2024, cette valorisation représente 214 775,39 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRÉS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- **Acte** ce montant de valorisation des contributions volontaires

A l'unanimité des membres présents

Le maire,

David DONNEZ

MAIRIE DE SAINT-JUERY R.F. TARN

Le secrétaire de séance

Dalila GHODBANE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.
Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr